

MAISON DU GRAND CERF
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 juin 2015

Validé par les membres du Conseil d'Administration le 06 octobre 2015.

Étaient présents :

Membres actifs élus :

Mesdames BONTE Jocelyne, DELOMEZ Monique, FONTAINE Marie Pierre, JANOT Marie Thérèse, LE SENECHAL Muriel, LUCAS Martine, STIL Patricia, THIEFFRY Brigitte, VALCKE Marie José.

Messieurs BEGUE Serge, BLAECHE Marc, CAPON Nicolas, CARPENTIER Alain, CERATO Michel, DUPONT Marc, LESIRE Michel, LEUTRAU Gilbert, MUCHEMBLED Alain, STRAGIER Bernard, TRICOT Bernard, VALCKE Guy, WINOCQ Patrick

Membres institutionnels :

Madame MIKOLAJCZAK Anne, administratrice CAF représentant la CAF du Nord ;
Monsieur LAOUAR Fayçal, adjoint délégué aux Travaux.

Étaient invités et présents des salariés de la Maison du Grand Cerf : Benoit LALOY AUX, Myriam ENGELS, Azzouz ED DERBAL, Céline VERRAS, Simon DESJARDINS, Cécile BERNARD, Valérie FIRECKA, Lydia WAGON, Boris BLAUWART.

Étaient excusés :

Monsieur GEENENS Patrick, *Président d'honneur*, Maire de Ronchin
Mesdames PIERRE RENARD Dominique, et VERHAEGHE Colette, Conseillères Municipales
FILLION Martine, Responsable de l'agence CAF de Lille (invitée), MAJOR Marie- Françoise
LEMERCIER Delphine et VANDEVELDE Laurence, salariées de la Maison du Grand Cerf.

Étaient absents :

Madame AFIF Nébia,
Monsieur AGBESSI Expédit,

Ordre du jour :

1. Lecture et approbation de comptes rendus
2. Suivi du budget 2015
3. Perspectives 2016
4. Questions diverses

En ouverture de réunion la Présidente excuse Mesdames Dominique Pierre Renard et Colette Verhaeghe. La Ville est représentée par Monsieur Laouar Fayçal, Adjoint délégué aux Travaux.

- 1) Compte-rendu de l'**A.G. du 15 avril 2015** : **adopté** à l'unanimité
Compte-rendu du **C.A. du 20 avril** : **adopté** à l'unanimité

- 2) **Suivi du budget au 31 mai 2015** présenté par Patricia Stil, trésorière

LES CHARGES

Pour les charges et plus précisément **LES ACHATS**, le total au 31 mai 2015 est très proche du comparatif 2014 à la même période, que ce soit pour le montant total ou le taux d'utilisation. Il y a peu de différences notables pour chaque catégorie de charges, à noter le montant du chauffage qui englobe une facture de plus.

Les fournitures d'activités pourraient évoluer fortement si les projets proposés dans la nouvelle Politique de la Ville sont retenus.

LES SERVICES EXTERIEURS sont inférieurs, l'explication est liée aux travaux d'entretien et de réparation. Au 31 mai 2015, les devis des travaux de peinture n'avaient pas été réalisés. C'est aujourd'hui chose faite à hauteur de 4028€ pour les peintures du Petit Cerf et des toilettes, auxquels s'ajoutent 480€ de petits travaux.

Au total, le montant s'élève aujourd'hui à 5870€, permettant même d'envisager sereinement les travaux de peinture du hall puisque le budget défini s'élève à 9000€.

LES AUTRES SERVICES EXTERIEURS sont inférieurs, une nouvelle fois la différence est due au décalage temporaire.

Les frais de publicité et de communication, correspondant au coût de réalisation du journal « le chant du cerf », comprennent pour 2014 un devis global pour la réalisation des 4 journaux de l'année 2014 par l'infographiste. Au 31 mai 2015, seul un journal y est comptabilisé.

Le paiement de la cotisation fédérale a été réalisé plus tôt cette année, expliquant ainsi la différence de montant entre les deux comparatifs.

Enfin, le montant des intervenants culturels pourra évoluer en fonction des accords de financement, ou non, de la Politique de la Ville.

LA REMUNERATION DU PERSONNEL est supérieure au comparatif 2014, les explications reposent sur quatre points :

- Une évolution de la Rémunération Individuelle Supplémentaire pour tous les salariés au 1er janvier 2015, telle que la définit la convention collective de la branche professionnelle.
- L'augmentation du temps de travail de la référente Familles au 1er janvier 2015, de manière à maintenir le développement de notre projet « Action Collective Familles » et les actions Parentalité.
- Une animatrice embauchée en contrat d'avenir depuis le 1er septembre 2014 pour l'animation des NAP et du centre de loisirs.
- Des coûts supplémentaires liés aux remplacements impromptus et/ou prolongés de salariés.

L'augmentation des rémunérations du personnel impactent ensuite les taxes sur salaires, la participation à la formation professionnelle, les charges sociales et les œuvres sociales car toutes ces charges sont calculées à partir du montant des rémunérations.

En conclusion, le TOTAL DES ACHATS devra être efficacement suivi. En effet, même si les taux sont similaires au 31 mai 2014 et 2015, le montant 2015 est supérieur. Si les propositions réalisées au sein des dispositifs Politique de la Ville ne sont pas retenus, le budget global sera revu à la baisse pour plusieurs catégories de charges. Si c'est le cas, la prochaine comparaison des taux d'utilisation présentera des différences beaucoup plus conséquentes.

LES PRODUITS

Il est difficile d'établir un comparatif des produits à une date déterminée puisque les subventions sont majoritairement forfaitaires. Au final, c'est « oui vous avez la subvention » ou « non vous ne l'avez pas ». De plus, de nombreuses délibérations n'ont pas encore été rendues à ce jour, complexifiant encore un peu plus le travail de suivi.

Ces décalages temporaires nous obligent à anticiper en veillant à avoir au moins cinq mois de trésorerie car des acomptes 2015 et soldes 2014 conséquents n'ont pas encore été versés au moment de ce Conseil d'Administration.

Pour les données pouvant être comparées au 31 mai 2015 : le centre de loisirs est un peu moins fréquenté, même s'il ne faut pas oublier que l'année 2014 constitue un record. Même remarque pour les prêts de salle.

Le dispositif *Timpass* disparaîtra prochainement. Mais la difficulté émane directement de l'opérateur du dispositif qui est actuellement « en plan de sauvegarde » et nous pourrions ne pas recevoir les produits liés à cette activité.

Enfin, la participation des usagers est inférieure à 2014, année record. Toutefois, Les projections

nous permettent d'envisager un résultat final dans la fourchette haute de ces trois dernières années. Dernière donnée comparative, les cotisations des adhérents sont inférieures au 31 mai 2015. Une différence que nous ne parvenons pas à expliquer que partiellement. La différence représente une quarantaine de familles.

Deux bonnes nouvelles : les subventions du Conseil Régional pour Nos quartiers d'été et Publics et Territoires » de la CAF du Nord. Ce dernier est par ailleurs un financement pluriannuel.

Enfin, toutes les autres données sont forfaitaires et en attente de délibération.

EN CONCLUSION, suite à cette présentation et au nombre important de données encore inconnues à ce jour, la commission Finances propose de ne pas modifier le budget prévisionnel 2015 et d'effectuer cette tâche en septembre

Patricia Stil félicite les salariés pour leurs recherches de subventions, Marie-Pierre Fontaine remercie Lydia Wagon pour la préparation de ce document et Anne Mikolajczak félicite la MGC pour ce suivi qu'elle qualifie de pointu.

3) Perspectives pour 2016

Présentation par Boris Blauwart, directeur du centre qui propose 9 ateliers ou activités proposées par des administrateurs et des salariés durant les travaux de renouvellement du projet « Animation Globale et Action Collective Familles.

Il invite ensuite les administrateurs et salariés à se réunir en 4 groupes de travail pour en retenir 2.

Les propositions retenues seront étudiées à la rentrée 2015 (faisabilité et pertinence).

A l'issue de cette concertation et après exposé des différents choix, il est retenu :

- d'organiser une journée « portes ouvertes »
- de développer la thématique santé sur de nouvelles thématiques.

4) Questions diverses

Travaux de la cuisine :

Ils sont quasiment terminés (Monsieur Laouar les chiffre à 40 000 €, financés par la Mairie)

Ils permettent un accès direct au point de stockage des denrées et une distinction des espaces « propre » et « sale ».

La subvention d'investissement de la CAF du Nord permettra l'acquisition de nouveaux mobiliers, ceux-ci pourraient être installés en juillet.

Bowling :

La Mairie est en réflexion sur l'affectation à lui donner.

Une consultation des habitants a été réalisée par le biais des comités de quartier, des administrateurs y ont proposé que l'ancien bowling soit un lieu d'accueil de la vie associative locale, qui comme le centre social, pourrait être utilisé en partie pour des activités en journée (notamment les nôtres), répondant ainsi au manque de salles durant certains créneaux.

En soirée, ce serait un lieu d'accueil pour des associations, comme ce'a est réalisé au centre social.

En complément de ces échanges, Serge Bègue attire l'attention sur les problèmes d'insécurité engendrés par son inoccupation.

Nos quartiers d'été :

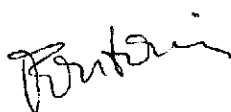
La MGC gèrera l'animation de ce dispositif aux pieds des logements de la Comtesse de Ségur.

Lancement le samedi 4 juillet à compter de 16h30.

Puis tous les mercredis de 16h30 à 19h00 (Clôture le 26 août)

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine par le repas convivial de clôture.

La Présidente,
Marie Pierre FONTAINE



Le secrétaire,
Guy VALCKE



la maison du grand cerf Centre Social & Culturel 5, rue Vincent Auriol 59790 Ronchin Tél. 03 20 88 15 45
--